



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE SPÉCIALE

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le mercredi 24 mai 2017 à 10 h, à l'Hôtel de ville de Prévost situé au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Monsieur Germain Richer, maire de la Ville de Prévost
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

Sont également présents :

Monsieur Laurent Laberge, secrétaire de la Régie
Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie

2017-05-24/842

ITEM 1

CONSTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de la Régie constatent que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du Conseil conformément à la *Loi*;

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-05-24/843

ITEM 2

ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD – RÉORGANISATION DE LA DIRECTION ET DE LA GOUVERNANCE

CONSIDÉRANT que les membres de la *Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord* désirent procéder à une réorganisation de la direction et de la gouvernance de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord;

CONSÉDIRANT le plan de réorganisation administrative présenté aux membres de la Régie le 24 mai 2017;

Il est proposé par madame Louise Gallant

- 1. QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.**
- 2. QUE le conseil de la Régie décrète une réorganisation administrative de la gouvernance de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord.**

3. **QUE le conseil de la Régie révise la description de tâches de monsieur Éric Grignon et nomme à cet effet ce dernier à titre de directeur technique de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord à compter du 26 mai 2017 et qu'à ce titre ce dernier conserve l'ensemble de la rémunération et de ses avantages actuels.**
4. **QUE le conseil de la Régie nomme madame Danielle Clément directrice générale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord à compter du 26 mai 2017 conformément aux conditions prévues à l'entente de travail intervenue entre les parties.**
5. **QUE le conseil de la Régie nomme madame Danielle Clément secrétaire-trésorière de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord.**
6. **QUE messieurs Matthieu Ledoux et Me Laurent Laberge pourront agir, si requis, comme conseillers à la secrétaire-trésorière.**
7. **QUE le conseil de la Régie autorise la conclusion d'une entente de prêt de personnel avec la Ville de Saint-Jérôme et autorise la vice-présidente, conjointement avec le secrétaire, à signer cette dernière.**
8. **QUE le conseil de la Régie autorise le président, conjointement avec le secrétaire, à signer tout document donnant effet à la présente résolution.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2017-05-24/844

ITEM 3

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU que la présente séance soit et est levée à 10 h 28.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphane Maher,
Président

Laurent Laberge,
Secrétaire